

LES MOTIFS DES MIGRATIONS ET DES TRANSFERTS ASSOCIES

UNE REVUE DE LA LITTERATURE CENTREE SUR LES CONSEQUENCES ATTENDUES POUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

Carine DRAPIER*#, Hubert JAYET#, Hillel RAPOPORT*

***Résumé** - Cet article souligne en introduction (section I) l'intérêt d'une analyse approfondie des déterminants des migrations et des transferts associés pour les pays en développement. La section II, consacrée à l'exposé des motifs des migrations et des transferts, distingue les motifs individuels des motifs familiaux et présente les principaux modèles représentatifs de la littérature. La section III explore les conséquences théoriques des migrations et des transferts pour les pays d'origine des migrants. Les conséquences prédictibles dépendent pour l'essentiel de la composition en capital humain des flux migratoires (la question de l'auto-sélection des migrants) ainsi que des motifs et de l'identité des bénéficiaires des transferts. Les effets agrégés sur les marchés locaux du travail et, au-delà, sur la croissance et le développement économique, sont ensuite détaillés et finalement synthétisés dans la section IV de conclusion.*

Mots-clés - TRANSFERTS DES MIGRANTS, AUTOSELECTION, SURPLUS DE PRODUCTION, DEVELOPPEMENT.

Classification du JEL : D13, F22, O15, R11.

* CADRE, Université de Lille II.

CESURE, Université de Lille I.

1. INTRODUCTION

Parmi les postes traditionnels de la balance des paiements, le poste "transferts unilatéraux" révèle l'importance des montants transférés d'un pays à l'autre. Dans la plupart des pays industrialisés, les transferts privés saisis sous cette rubrique se composent pour l'essentiel des envois de fonds des travailleurs immigrés à destination de leur pays d'origine. Du point de vue des pays destinataires, ces envois représentent souvent une source de devises plus importante que les aides publiques au développement et, parfois même, que les exportations. L'analyse des déterminants des montants transférés revêt donc une importance cruciale, au même titre que celle des déterminants des migrations. L'un des objectifs de cet article sera de clarifier la nature des interdépendances complexes entre les motifs de migration et de transfert, avant de synthétiser leurs impacts respectifs pour les pays en développement.

La section II sera consacrée à l'exposé des motifs des migrations et des transferts, en distinguant les motifs individuels des motifs familiaux. Pour les premiers, les paramètres de la décision de migration (accès à des revenus supérieurs et/ou plus stables, à des aménités propres au site de destination) et les motifs d'éventuels transferts (altruisme, échanges de services, motifs stratégiques) seront présentés séparément ; pour les seconds, une telle distinction n'a pas lieu d'être puisque les transferts attendus des migrants constituent généralement l'objectif même de la décision d'une famille de faire migrer l'un de ses membres. La section III explore ensuite les conséquences théoriques des migrations et des transferts pour les pays d'origine des migrants, assimilés ici aux pays en développement. Les conséquences prédictibles dépendent pour l'essentiel de la composition en capital humain des flux migratoires (la question de l'auto-sélection des migrants) ainsi que de l'identité des bénéficiaires des transferts ; or, il est clair que ni les caractéristiques de "ceux qui restent", ni leurs revenus avant transfert, ni la latitude dont ils disposent dans l'affectation des sommes perçues, ne sont indépendants des décisions de "ceux qui partent". Leurs effets agrégés sur les marchés locaux du travail et, au-delà, sur la croissance et le développement économique, sont donc présentés en les différenciant selon les motifs des migrations et des transferts, et sont synthétisés dans la section IV de conclusion.

2. LES MOTIFS DES MIGRATIONS ET DES TRANSFERTS

De nombreuses raisons peuvent être à l'origine des décisions de migration comme de transfert. Si un assez large éventail de théories se propose d'analyser ces

questions, rares sont celles qui traitent des deux phénomènes dans un cadre analytique intégré. D'autant qu'une seconde ligne de fracture, relative à l'unité pertinente de décision, vient élargir le fossé existant entre les analyses des migrations et les analyses des transferts. Le caractère individuel d'une action quelconque fait généralement référence à une personne ou à une entité homogène donnée. Selon les cas, la famille peut être considérée au travers de la pluralité d'individus qu'elle englobe ou être traitée comme un seul et même individu. C'est normalement le cas chez Jacob Mincer (1978) : les utilités individuelles étant parfaitement transférables au sein de la famille, le groupe prend ses décisions de localisation optimale sur la base de l'intérêt familial et sans tenir compte des exigences minimales de chacun. Lorsque le choix réalisé inflige une perte d'utilité pour l'un des membres, les autres lui proposent une indemnité compensatoire. Le but de la migration reste donc toujours, comme dans le cas où elle ne concerne qu'une seule personne, de se localiser en un lieu qui présente tous les attributs permettant la maximisation d'une utilité sous certaines contraintes. La famille se déplace ou ne se déplace pas, mais il ne peut y avoir de migration partielle : le groupe est tout entier localisé en un seul site. Pour cette raison, la théorie de Mincer sur la "décision de migration familiale" est ici intégrée dans la partie qui porte sur les motifs individuels de migration (1) et de transferts (2) ; ce n'est qu'ensuite que seront traités les déterminants familiaux des mêmes phénomènes (3).

2.1. Les motifs individuels de migration

La littérature économique sur les motifs de migration peut être grossièrement divisée en deux courants distincts. Le premier courant, mené notamment par Greenwood (1975), justifie les décisions migratoires des ménages par l'attractivité du site de destination en matière de perspectives d'emploi et de revenu. Le second courant, à l'instar de Roback (1982) ou de Graves (1983), retient pour déterminant principal les aménités et les biens publics locaux propres à chaque site de l'espace étudié. Au-delà de cette segmentation très sommaire, l'analyse des migrations doit prendre en compte quatre catégories de facteurs (Jayet, 1996) : les facteurs hédoniques (niveau des aménités, caractéristiques de la demande de travail, etc.) ; les prix et les revenus locaux ; les caractéristiques propres à l'agent économique (aversion pour le risque, âge, etc.) ; et enfin les "coûts migratoires", qui englobent les coûts directs (de déplacement par exemple), les coûts d'information et les coûts d'opportunité (liés au renoncement à un mode de vie ou à une proximité sociale et culturelle valorisée).

Remarquons qu'un choix de migration peut être déterminé par plusieurs de ces facteurs à la fois. La décision peut alors s'expliquer par un "panier de

déterminants" puisqu'il n'existe pas de frontière hermétique entre les éléments cités. On notera aussi que, de même qu'une migration peut être réalisée avec l'intention de revenir au pays, une décision de localisation vers un site déterminé peut ne constituer qu'une étape de la migration finale. Dans le premier cas, il n'est pas nécessaire que les spécificités des sites changent : ce sont alors celles de l'individu qui se sont modifiées (l'âge peut par exemple

Le modèle de migration sans transfert de Mincer (1978)

Par hypothèse, la dispersion géographique entraîne automatiquement la dissolution du groupe, qui ne peut exister que lorsque la totalité de ses membres résident au même endroit. La proximité est une condition nécessaire à sa survie ; si la migration a lieu, elle concernera donc tous les membres du groupe et ne s'accompagnera pas de transferts internationaux.

On présentera le modèle sur l'exemple d'un groupe formé de deux individus : le père (p) et le fils (f). Les utilités individuelles sont parfaitement transférables de sorte que les agents maximisent une fonction d'utilité collective. L'économie ne comprend que deux pays. Le groupe réside dans le pays pauvre (P) et doit décider d'une relocalisation éventuelle dans le pays riche (R). L'utilité de chacun est variable selon le site considéré. Si les préférences ne sont pas homogènes, les choix individuels optimaux des deux agents divergent. On suppose que le fils préfère se localiser dans le pays riche alors que le père manifeste une préférence pour le pays d'origine. Sous les hypothèses précédentes et en négligeant pour simplifier les coûts de migration, l'utilité de chaque agent associée à la migration vers le pays riche s'écrit respectivement :

$$U^f(R/P) = U_R^f - U_P^f \geq 0 \text{ et } U^P(R/P) = U_R^P - U_P^P \leq 0.$$

La migration octroie un gain net au fils mais fait supporter une perte nette à son père.

Étant donné que la transférabilité des utilités interpersonnelles est complète, la décision finale sera prise par et pour le groupe. L'utilité collective associée à la migration s'écrit :

$$U^g(R/P) = U^f(R/P) + U^P(R/P) = U_R^{f*} - U_P^f + U_R^P - U_P^{P*}.$$

Si la migration procure au fils un gain supérieur à la perte subie par le père, le signe de $U^g(R/P)$ est déterminé par celui de $U^f(R/P)$. Il sera positif et la migration aura lieu. Le père sera alors un "migrant assujetti", selon l'expression de Mincer. Dans la situation contraire, c'est le fils qui deviendra un "sédentaire assujetti".

Lorsqu'elle migre, la famille rompt avec son mode de vie antérieur et perd toute incitation à transférer vers son pays d'origine. En revanche, les raisons de l'acceptation du statut "d'assujetti" par l'une des deux personnes du groupe est conditionnée par l'apparition de transferts à l'intérieur du groupe, celui des deux membres qui ressort gagnant devant indemniser son partenaire.

jouer un rôle important). Le second cas de figure peut correspondre au cas où la rupture entre le site initial et celui d'arrivée est telle que l'agent préfère procéder par phases, afin de rendre moins brutale la transition vers le mode de vie du site final de destination. De la même façon, l'évolution des préférences individuelles peut amener les agents à se relocaliser plusieurs fois sans que cela n'ait été intégré au départ dans un projet construit. La séquence des migrations n'est alors pas anticipée ; elle se déroule au fur et à mesure des modifications qui interviennent dans la structure des préférences de l'agent.

L'intérêt privé des individus est à la source de multiples décisions de migration. Les modèles probabilistes (Todaro, 1969 ; Harris et Todaro, 1970 ; Bowles, 1970) décrivent la migration comme une recherche d'opportunités financières visant à exploiter un différentiel de salaire entre deux régions plus ou moins éloignées : une même qualification peut en effet faire l'objet de valorisations différentes selon les sites en fonction de la rareté relative de celle-ci. La décision de migrer est alors prise dans l'espoir de capter ce gain potentiel. Les relations personnelles que peuvent avoir les migrants dans la région d'accueil jouent aussi un rôle primordial en tant qu'elles réduisent l'incertitude sur la probabilité d'être embauché rapidement. Des mouvements de relocalisation auront donc lieu entre les pays fortement touchés par le chômage et ceux où les créations d'emplois sont plus fréquentes. Cependant cette situation peut se révéler plus préjudiciable que bénéfique à l'économie locale du lieu d'immigration puisque l'arrivée de migrants peut être excessive par rapport au nombre d'emplois nouveaux. Le résultat final peut alors être reflété par un taux de chômage accru dans cette région comme le montre le "paradoxe de Todaro"¹. Des causes démographiques peuvent également intervenir, les jeunes citoyens des pays marqués par une forte croissance de la population pouvant faire le choix d'un départ vers des nations touchées par le vieillissement démographique (Zimmermann, 1995).

En dehors des différences de salaires et autres prix entre sites, la recherche de caractéristiques non monétaires d'un site peut aussi entraîner des migrations. Même lorsque la migration est motivée par la volonté de changer d'emploi, ces

¹ Pour une revue critique de la littérature sur les modèles probabilistes, voir Yves Zenou, 1995.

éléments doivent être pris en compte. Tout changement de site impliquant un changement de résidence, les aménités propres à ce nouveau site interviennent donc inévitablement dans la décision (Krumm, 1983). La motivation du regroupement familial n'est pas non plus à négliger. La spécificité de site recherchée réside alors exclusivement dans la présence de parents. Enfin, un changement de localité est parfois indispensable pour satisfaire à la demande d'éducation de l'individu, les régions n'offrant pas toutes les mêmes opportunités de développement du capital humain ; Sjaastad (1962) analyse ainsi la migration comme une étape nécessaire à l'acquisition de compétences particulières et d'expériences nouvelles. Mais quel que soit le motif de migration retenu, il faut aussi souligner que toute modification dans les politiques fiscales de l'un ou l'autre site, dans les préférences des individus, dans leur contrainte budgétaire, ou encore dans les caractéristiques de l'environnement (niveau de la pollution, situation sur les marchés du travail locaux, etc.) provoquera certains changements dans la répartition des individus au sein de l'espace puisque leur localisation optimale peut s'en trouver affectée.

2.2. Les motifs individuels de transfert

Lorsque la migration a eu lieu, des décisions complémentaires de transferts peuvent être prises. Certaines migrations sont plus propices que d'autres aux transferts. Les modèles axés sur la recherche d'aménités par exemple n'offrent pas de champ privilégié pour l'observation de transferts mais ils ne sont pas non plus systématiquement incompatibles avec leur apparition. La migration n'induit pas de transfert de manière directe mais ne les exclut pas pour autant. Dans l'analyse de Roback (1982), la migration est mue par la recherche de spécificités locales. Le retour au pays est donc exclu sauf si l'on observe des changements importants dans les caractéristiques locales de chaque site ou un retournement des préférences individuelles. Si, de ce fait, les transferts induits par l'éventualité d'un retour au pays ne sont pas à considérer, bien d'autres motifs peuvent intervenir.

En premier lieu, le transfert est souvent envisagé comme l'élément d'un contrat intergénérationnel, par exemple lorsque les enfants "remboursent" leurs parents pour les frais de scolarité qu'ils leur ont occasionnés (Lucas et Stark, 1985, Hoddinott, 1994, et, pour un point de vue sceptique sur cette hypothèse, Lianos, 1997). En second lieu, la perspective d'héritage occupe également une place de choix dans la justification des envois de fonds, le montant des transferts étant alors indexé sur la valeur de l'héritage. Ces deux premiers motifs pourraient entrer dans la catégorie des "échanges de services", catégorie à laquelle on oppose traditionnellement les transferts relevant du motif altruiste ; à ces deux grandes catégories s'en ajoute une troisième, toute récente, et liée au fait que les transferts

peuvent être envisagés dans une perspective stratégique.

2.2.1. Le motif altruiste

Les sentiments altruistes éprouvés par la personne qui quitte sa famille sont très souvent mis en avant pour expliquer la redistribution au sein du groupe. Les transferts altruistes, utilisés pour compenser les écarts de revenu entre donateurs et bénéficiaires, engendrent une amélioration parétienne liée à l'interdépendance des fonctions d'utilité des agents concernés. Indépendamment des transferts, il est aussi possible de migrer par altruisme. En effet, dans des zones à rendements décroissants, le départ de travailleurs agricoles permet d'accroître le surplus global ; les migrants n'ont alors pas nécessairement besoin d'avoir recours aux transferts si leur migration suffit à améliorer le niveau de vie de leurs proches. Au contraire, lorsque les rendements sont constants, l'altruisme peut motiver une décision de migration qui viserait à obtenir sur un autre marché un revenu individuel supérieur au revenu maximal qu'il est possible d'espérer sur place et qui autoriserait donc des transferts importants (Coate et Ravallion, 1993).

Le véritable comportement altruiste reste toutefois difficile à cerner, en particulier parce qu'il est parfois égoïstement profitable de simuler des sentiments altruistes. Jusqu'ici, on a attribué les sentiments altruistes en particulier aux personnes qui migrent. Il est possible d'inverser le raisonnement en supposant que les migrants sont des individus égoïstes, à l'inverse de leurs parents restés au pays. Le théorème du *Rotten Kid* fait ainsi référence à un "altruisme impur" de la part d'un migrant égoïste qui ferait face à un interlocuteur parfaitement altruiste. Il peut avoir un intérêt privé à se comporter comme un altruiste et à maximiser conjointement avec son partenaire les ressources financières du groupe. Si cette coopération se concrétise par l'accroissement du revenu de la personne altruiste, alors il obtiendra lui-même en retour un revenu plus élevé que celui qu'il aurait été en mesure d'atteindre en agissant de manière isolée, et ce, grâce à la redistribution qu'opérera l'altruiste à son égard (Rapoport, 1995).

2.2.2. L'échange de services

Les sommes rapatriées s'apparentent aussi sous certains aspects à des éléments intégrés dans une relation d'échange de services. Elles représentent par exemple le prix de l'attention portée par le bénéficiaire au patrimoine local de l'émigré. Le but recherché par celui-ci peut être de s'assurer de l'entretien et de la fructification de ses biens (son troupeau, ses terres etc.). Lorsqu'il sera de retour chez lui, le migrant profitera alors d'un niveau de vie plus élevé que celui qui était le sien au moment de son départ ; cette motivation est suffisante pour induire des

transferts sans qu'il soit besoin pour le groupe d'instaurer une contrainte supplémentaire et alors même qu'il jouit du patrimoine de l'intéressé pendant son absence. Les transferts peuvent également s'assimiler à la contrepartie monétaire de la disparition des services de proximité que rendait le migrant lorsqu'il résidait sur place (participation aux tâches quotidiennes, aide apportée pour l'éducation des enfants, etc.). Dans le premier cas, l'émigré achète un service qui sera fourni par les membres de sa famille alors que dans le second, il réalise un paiement envers eux pour les indemniser de la perte qu'il leur inflige en optant pour une relocalisation. On note aussi que le premier type d'explication n'est opérant que lorsque le migrant est animé d'une volonté de retour parmi les siens. Une façon de lever cette restriction est d'étendre le concept de services assurés par le groupe de manière à y inclure la possibilité que celui qui est parti demande aux autres de veiller sur ses parents lorsque ceux-ci seront âgés : c'est alors ce service qu'il finance. Cette requête peut répondre à des sentiments altruistes mais aussi à des considérations d'intérêt purement privé (l'abandon total des parents pouvant entraîner des représailles sévères de la part du groupe : ce dernier peut atteindre le migrant par l'intermédiaire de la communauté des migrants qui résident sur le même site que lui ; de même, l'agent peut avoir internalisé l'obligation d'assistance aux parents comme un devoir moral et ainsi ressentir une culpabilité handicapante en se détournant de cette règle).

D'autres motifs d'intérêt personnel et s'apparentant à des échanges de services peuvent aussi être mentionnés. En premier lieu, le transfert peut être un moyen de préserver sa place dans la hiérarchie sociale du pays d'origine lorsque le migrant désire retourner chez lui ; malgré son éloignement, les liens qu'il aura entretenus avec sa communauté lui garantiront le maintien ou l'amélioration de son rang au sein du groupe. En deuxième lieu, le migrant peut chercher à pérenniser un mode de fonctionnement de la société dans laquelle il évolue et qu'il considère comme souhaitable. Enfin, les transferts peuvent constituer la manifestation de contrats souvent implicites d'assurance mutuelle. L'agent qui change de lieu de résidence continue à avoir besoin du soutien de sa famille dans les périodes de chômage. En redistribuant une fraction de son revenu dans les périodes favorables, il est l'assureur de ses proches pendant toutes les périodes où il occupe le statut de salarié et il devient à son tour un assuré au cours d'éventuelles périodes d'inactivité.

2.2.3. Le motif stratégique

Un dernier motif a récemment été proposé par Oded Stark (1995, chapitre IV) pour expliquer les envois de fonds des migrants. Confrontés à une information imparfaite sur la productivité des candidats à l'embauche issus d'une région éloignée, les employeurs du site d'arrivée rémunèrent les travailleurs immigrés sur

la base de la productivité moyenne du groupe qu'ils constituent. Les migrants cherchent alors à moduler la composition du groupe de telle sorte que seuls les plus productifs migrent. Le transfert devient alors stratégique : il a pour but de subventionner les moins productifs pour les maintenir au pays. Pourtant, plusieurs éléments mettent en doute la validité du motif stratégique de transfert. Tout d'abord, la capacité des employeurs à identifier clairement les différents groupes de migrants n'est pas acquise, ce qui réduit d'autant l'incitation à transférer stratégiquement (Docquier et Rapoport, 1997). De plus, si la coopération des individus les plus productifs est envisageable lorsqu'ils forment un "petit groupe" en tant que communauté de migrants, celle des agents moins qualifiés n'a rien d'évident même s'il est incontestable que le succès de l'initiative servirait aussi leurs intérêts ; chacun sera tenté d'adopter une attitude de passager clandestin afin de bénéficier des fruits de l'action commune sans en supporter le coût².

L'évolution des sommes reversées à la suite de modifications dans les revenus des bénéficiaires et des donateurs ne sera pas la même selon le motif de

Les transferts stratégiques dans le modèle de Stark (1995)

Le modèle considère une économie à deux pays. Le salaire y dépend positivement de la productivité (ϑ) qui, pour tout individu, est plus élevée dans le pays riche (R) que dans le pays pauvre (P) : $\forall \vartheta, W_R(\vartheta) > W_P(\vartheta)$. La présence de coûts de migration peut constituer un frein à la migration vers le pays riche. Ces coûts sont décrits par un abattement proportionnel au taux $k \in [0, 1]$ appliqué au revenu dans le pays développé. La migration n'a lieu que si $k.W_R(\vartheta) \geq W_P(\vartheta)$. Il s'agit alors d'identifier les agents tentés par la migration. Pour cela, le modèle se concentre sur les salariés d'un secteur d'activité donné et réduit l'analyse à deux groupes de travailleurs, qualifiés (caractérisés par une productivité élevée ϑ_1 et présents en proportion α) et non qualifiés (caractérisés par une productivité faible ϑ_2 et présents en proportion $(1-\alpha)$), sachant qu'il est possible ensuite d'étendre le raisonnement à un nombre élevé de secteurs et de types de travailleurs.

Le modèle repose sur l'asymétrie d'information dans le pays riche où la productivité des migrants n'est pas observable immédiatement. Durant une certaine période, le migrant n'est donc pas rémunéré à sa productivité marginale mais à la productivité moyenne du groupe de migrants avec lequel il est associé par l'employeur, soit $\alpha.k.W_R(\vartheta_1) + (1-\alpha).k.W_R(\vartheta_2)$. Si dans ces conditions les

² "La pression sociale et les motifs sociaux ne sont opérants que dans des groupes de faible dimension, dans des groupes suffisamment petits pour que leurs membres aient des contacts directs les uns avec les autres" (Olson, 1965 et trad. 1987).

plus qualifiés conservent un intérêt à migrer, les non qualifiés ont également une incitation à migrer. On a alors :

$$\alpha \cdot k \cdot W_R(\vartheta_1) + (1 - \alpha) \cdot k \cdot W_R(\vartheta_2) \geq W_P(\vartheta_1) \geq W_P(\vartheta_2).$$

En migrant, les non qualifiés font chuter la productivité moyenne du groupe. Les agents qualifiés peuvent alors chercher à transférer "stratégiquement" afin de les dissuader de migrer. Deux conditions sont nécessaires pour qu'un tel transfert ait lieu et soit efficace. Il faut d'abord que les non qualifiés "y gagnent", ce qui suppose que le transfert compense la perte de revenu liée au renoncement à la migration, et il faut de plus que les qualifiés y gagnent, c'est-à-dire que leur revenu après transfert soit supérieur à leur revenu avant transfert.

On déduit alors l'intervalle des transferts T efficaces au sens de Pareto :

$$k \cdot \alpha \cdot W_R(\vartheta_1) + k \cdot (1 - \alpha) \cdot W_R(\vartheta_2) - W_P(\vartheta_1) \leq T \leq W_R(\vartheta_2) - \alpha \cdot W_R(\vartheta_1) - (1 - \alpha) \cdot W_R(\vartheta_2)$$

transfert retenu. Lorsque le transfert est altruiste, son montant augmente avec le revenu du donateur mais diminue avec celui du récipiendaire puisque celui-ci atteint plus vite (et sans qu'il soit besoin de lui verser une somme importante) le niveau d'utilité sous lequel l'individu ne veut pas qu'il descende. Au contraire, s'il s'agit de la valeur marchande des services rendus par le groupe, la hausse des ressources de celui-ci accroît le coût d'opportunité de la fourniture de tels services. La poursuite de ces derniers ne sera alors réalisée qu'au prix d'un transfert plus généreux. Dans leur étude réalisée au Botswana, Lucas et Stark (1985) concluent ainsi au rejet du motif altruiste puisque le bas niveau de revenu des sédentaires n'est pas compensé par des transferts particulièrement larges des émigrés ; en revanche, les individus les plus susceptibles de toucher un héritage tout comme ceux qui détiennent des actifs à entretenir dans leur pays d'origine transfèrent des montants relativement élevés.

Il n'est pourtant pas possible de trancher entre les deux critères ici inclus dans les motifs d'intérêt personnel, le motif d'héritage et celui d'échange de services, puisqu'il existe une corrélation positive entre les individus candidats à l'héritage et ceux qui ont laissé un patrimoine au pays (les garçons sont souvent les seuls à posséder un troupeau de bétail et ce sont également eux qui bénéficient le plus largement des legs des parents). De façon générale, Cox (1987) avait déjà fourni des éléments supportant la validité du modèle d'échange de services, en remarquant que la relation qui unit le montant transféré au niveau de revenu du

bénéficiaire est positive et en soulignant que les résultats obtenus concordent avec les caractéristiques démographiques des personnes qui sont habituellement considérées comme les principaux fournisseurs des services (les filles sont majoritaires dans ces activités et les sommes qu'elles reçoivent sont aussi très élevées). Néanmoins, certaines études concluent plutôt à la présence d'un motif altruiste (par exemple Kaufmann et Lindauer, 1986 ; Ravallion et Dearden, 1988), ce qui exclut les généralisations abusives. Sur ce point, le motif stratégique débouche sur une prédiction identique au motif altruiste : lorsque l'écart de revenu entre les deux pays augmente, le transfert nécessaire pour dissuader les moins productifs de migrer, augmente lui aussi. On le voit, il est extrêmement difficile de trancher empiriquement entre les différents motifs en présence ; et ce d'autant plus que la plupart des résultats peuvent aussi s'interpréter en référence aux motifs familiaux.

2.3. Les motifs relevant d'une décision familiale

Lorsque l'on s'affranchit de l'hypothèse de complète transférabilité des utilités, on réintroduit toute la dimension attachée à la notion de groupe. Celui-ci peut alors être composé de personnes hétérogènes, qui maximisent leur satisfaction en des lieux différents. La non transférabilité oblige au compromis social si l'on veut préserver la structure du groupe tout en répondant aux exigences minimales de chacun. Des localisations différenciées seront alors envisagées ; la communauté décide non pas d'une localisation unique où tout le monde sera concentré mais choisit un panier de localisations³. Dans cette optique, la migration peut être conçue comme un instrument au service de la maximisation de l'utilité collective. Elle s'analyse alors selon un modèle de portefeuille d'actifs et résulte soit d'une décision concertée de l'ensemble des membres du groupe, soit d'une décision imposée par une hiérarchie reconnue (par exemple les anciens).

L'objectif le plus souvent retenu est la réduction de la variabilité du revenu ou l'augmentation du revenu familial. Pour ce faire, la famille cherche à se

³ Il est à noter pourtant que la diversité des localisations ne sera pas toujours la règle. Même lorsque les utilités sont au moins partiellement transférables, les agents peuvent faire le choix d'une localisation unique. La décision est alors justifiée par la prise en compte d'éléments extérieurs : la recherche des externalités d'agglomération et de localisation induit dans de nombreux cas la concentration des agents même si elle amène ceux-ci à renoncer à leur localisation individuellement optimale. Isard (1966) prend l'exemple de trois unités de production qui s'accordent pour définir une localisation commune permettant des économies d'échelle pour chacune des entreprises. Un jeu coopératif prend naissance au sens où les firmes vont l'une après l'autre faire des concessions, les plus infimes possibles, afin de ne pas bloquer le processus. L'objectif visé par chacune d'elles est d'arriver à un accord collectif pour bénéficier des économies d'échelle tout en s'éloignant le moins possible de son optimum individuel.

procurer d'autres sources de revenu que celles issues de l'exploitation agricole, et qui se révèlent incertaines parce que soumises aux aléas climatiques. Elle envoie donc un ou plusieurs de ses membres travailler sur un autre marché (en ville ou, dans le cas des migrations internationales, dans un autre pays) où la variabilité du revenu est moins forte ou, pour le moins, non positivement corrélée avec celle du revenu agricole (Stark, 1991 ; Taylor et Wyatt, 1996). Le migrant compense d'éventuelles variations ou insuffisances de revenu par des transferts réguliers d'une partie de son salaire. Le revenu total de la famille provient donc de diverses sources présentant des caractéristiques différentes en matière de risque, ce qui réduit les possibilités de banqueroute pour la communauté dans son ensemble. La relocalisation et les versements d'argent sont inclus dans une décision unique au lieu d'être le résultat de deux choix séparés. La migration tout comme le transfert sont deux instruments complémentaires mis au service d'une seule et même volonté ; l'un et l'autre sont nécessaires à l'efficacité de la réduction du risque mais la problématique traditionnelle est renversée : au lieu d'expliquer pourquoi les transferts apparaissent lorsqu'il y a eu migration, on fait de ces transferts la cause même de la migration.

Le succès de ce système dépend fondamentalement des transferts effectifs. Toute la difficulté va consister à contraindre le migrant à transférer. L'ensemble des motifs de transfert examinés dans le cadre des choix individuels demeurent valides ; toutefois, l'un d'entre-eux est sans doute à privilégier : en présence d'une perspective d'héritage de valeur élevée, la contrainte devient pratiquement exécutoire puisqu'il suffit au groupe d'édicter une règle n'autorisant les migrants à hériter que s'ils ont transféré. Si l'héritage représente

**Migrations et transferts
dans le modèle familial de portefeuille d'Hoddinott (1994)**

On considère les choix relatifs à la migration et au transfert grâce à un modèle simplifié à deux pays (P représente le pays pauvre et R le pays riche) et à deux agents (le fils : f et le père : p). La décision de migration porte sur le fils qui a donc le choix entre rester dans le pays pauvre ou migrer vers le pays riche. Le revenu de chacun dépend pour partie du revenu du travail (salarie dans le pays riche, agricole dans le pays pauvre) et pour le reste du montant des transferts versés. La terre est la propriété unique du père et constitue l'objet de l'héritage du fils, montant qui dépend strictement de celui des transferts réalisés par le fils. Il existe de plus un seuil R^{fp*} au-dessous duquel rien ne sera légué.

Chaque agent maximise son utilité qui dépend du loisir (L) et de la

consommation d'un bien composite (Z) : $U_k^j = U_k^j(Z_k^j, L_k^j)$ avec $j = f, p$ et $k = P, R$.

Les deux individus maximisent conjointement la fonction d'utilité suivante :

$$N = (U_R^f - U_P^f)^{\gamma f} \cdot (U_R^p - U_P^p)^{\gamma p}$$

où γf et γp représentent respectivement le poids attaché à l'utilité de chaque agent.

Les contraintes budgétaires des agents dépendent du fait que le fils migre ou non. S'il migre, sa contrainte sera :

$$W_R \cdot T^f + R_R^{pf} = W_R L_R^f + PZ_R^f + R_R^{fp} + r_R (R_R^{fp} - R_R^{fp*})$$

et, s'il ne migre pas, sa contrainte sera :

$$W_P \cdot T^f + R_P^{pf} = W_P L_P^f + PZ_P^f + R_P^{fp} + r_P (R_P^{fp} - R_P^{fp*})$$

avec :

W_R = le salaire dans le pays riche

T^f = le temps total disponible du fils

R_R^{pf} = les transferts du père vers le fils quand le fils a migré

R_R^{fp} = les transferts du fils vers le père quand le fils a migré

P = le prix du bien composite, identique dans les deux pays

$r_R (R_R^{fp} - R_R^{fp*})$ = la fonction d'héritage

et $W_P = W_P(H^f)$ = le revenu agricole du fils dans le pays pauvre, qui est une fonction croissante de la quantité de terres qu'il reçoit de son père.

Migrations et transferts dans Hoddinott (1994) - suite

Quant à la contrainte de budget du père, elle s'écrira respectivement : si le fils migre, $W^p \cdot T^p + R_R^{fp} = W^p L_R^p + PZ_R^p + R_R^{pf} + r_R (R_R^{fp} - R_R^{fp*})$ où T^p est le temps total disponible du père, W^p représente son revenu agricole qui dépend de la quantité de terres exploitées ($W^p = W^p(H^p)$) et, s'il ne migre pas, $W^p T^p + R_P^{fp} = W^p L_P^p + PZ_P^p + R_P^{pf} + r_P (R_P^{fp} - R_P^{fp*})$.

Puisque le groupe maximise conjointement l'utilité, les contraintes du fils et du père se combinent. Les transferts réciproques se compensent. En notant :

n_R l'offre de travail du fils lorsqu'il a migré,
 n_P l'offre de travail du fils sur le lieu d'origine,
 $Z^f = Z_P^f + Z_R^f$ la consommation totale de bien composite par le fils,

on peut réécrire les contraintes de chacun des membres du groupe de la façon suivante :

$W_R(n_R + L_R^f) + W_P(n_P + L_P^f) = W_R L_R^f + W_P L_P^f + PZ^f$ pour le fils et, pour le père, $W^P T^P = W^P L^P + PZ^P$ avec $L^P = L_P^P + L_R^P$ et $Z^P = Z_P^P + Z_R^P$.

La contrainte finale du ménage s'obtient en agrégeant les deux contraintes précédentes et le programme de maximisation de l'utilité s'écrit :

$$\text{MaxN} = (U_R^f - U_P^f)^{\gamma^f} \cdot (U_R^P - U_P^P)^{\gamma^P}$$

$$\text{sc } W^P T^P + W_R(n_R + L_R^f) + W_P(n_P + L_P^f) = W^P L^P + PZ^P + W_R L_R^f + W_P L_P^f + PZ^f$$

La fonction d'offre de travail du fils s'analyse comme la différence entre son temps total disponible et sa demande de loisir. Son offre de travail sur chacun des sites dépendra alors du coût d'opportunité du loisir dans chaque localité, du revenu agricole du père et des prix à la consommation puisque l'arbitrage se fait entre la consommation de bien composite et le loisir.

Sachant que $n_R + n_P = T^f - L_R^f - L_P^f$, on a : $n_R = n(P, W_R, W_P, W^P)$ et $n_P = n(P, W_R, W_P, W^P)$.

Migrations et transferts dans Hoddinott (1994) - suite

Le choix de migration ne va dépendre que des variables pertinentes qui entrent dans l'arbitrage entre les deux sites. Le prix du bien composite n'intervient donc pas à cette étape de choix puisqu'il est le même partout. La décision de migration se résume de la manière suivante :

$$M = m(W_R, W_P, W^P)$$

où $M = 1$ si $n_R = 1$: le fils migre et occupe un emploi salarié et
 $M = 0$ si $n_R = 0$: le fils reste sédentaire et travaille sur la terre agricole.

Après avoir migré, la question du transfert se pose au fils. Son offre de travail répond aux déterminants précédemment évoqués. Il va ensuite choisir son niveau de consommation du bien composite et le niveau des transferts qu'il envoie à son père.

La demande du fils pour le bien composite lorsqu'il a migré s'écrit (on enlève désormais les indices relatifs au pays et à la personne concernée) :

$$Z = \frac{1}{P} [W(T - L) + R^f P - R^f P - r(R^f P - R^f P^*)]$$

En résolvant le Lagrangien par rapport au montant des transferts versés et à la consommation de loisir, on obtient :

$$\mathcal{L} = U[Z(L, R^f P), L] - \lambda \left\{ \frac{1}{P} [W(T - L) + R^f P - [r(R^f P - R^f P^*) - R^f P] - Z] \right\}$$

Les conditions du premier ordre sur les deux arguments de la fonction s'écrivent :

$$d\mathcal{L} / dL = U_L + \lambda \left(\frac{W}{P} \right) = 0$$

$$d\mathcal{L} / dR^f P = U_{R^f P} - \lambda \left(\frac{r'}{P} \right) = 0$$

$$\text{où } r' = \frac{d[r(R^f P - R^f P^*) - R^f P]}{dR^f P}$$

$$U_{R^f P} = dU / dR^f P, U_L = dU / dL$$

Migrations et transferts dans Hoddinott (1994) - suite

En calculant l'expression du multiplicateur de Lagrange dans la première condition et en la substituant dans la seconde, on obtient :

$$U_{R^f P} = -\frac{P}{W} U_L \frac{r'}{P} \Leftrightarrow \frac{U_{R^f P}}{U_L} = \frac{-r'}{W}$$

Le taux marginal de substitution entre le transfert et le loisir doit être identique au rapport de l'utilité marginale du transfert sur le revenu du travail. Finalement, le

loisir comme le montant du transfert dépendent à la fois du revenu et de l'utilité marginale du transfert :

$$R^f P = R(r, W), \quad L = L(r, W)$$

le motif essentiel du respect de l'engagement, la structure familiale s'impose naturellement. Elle permet aussi de faire naître des "mécanismes de solidarité" qui fonctionneront même sans la présence d'une "autorité formelle" chargée de les faire exécuter (Binswanger et McIntire, 1987 ; Fafchamps, 1992). En outre, des personnes proches et qui se connaissent bien rencontrent moins de difficultés à établir un accord fondé sur une relation de confiance puisque l'information dont dispose chacun est abondante (Ben-Porath, 1980). De même, la sanction sociale en cas de violation du contrat n'est envisageable qu'au sein des groupes suffisamment petits pour opérer un contrôle des membres et s'assurer de la participation de chacun au projet.

Le plus souvent, seules les familles qui ont les moyens de faire peser des contraintes efficaces sur leurs migrants mettront en place un système de diversification des sources de leurs revenus. Il faut que les sanctions soient crédibles et donc que la perspective d'héritage soit véritablement attrayante. Dans ce cas, une proportion assez significative des migrants sera issue de familles relativement riches⁴. Les transferts auront de ce seul fait des chances importantes d'être observés puisque les contraintes d'incitation fonctionneront. En outre, à l'intérieur même de ces familles, le ou les migrants envoyés seront les personnes sur lesquelles les contraintes incitatives seront les plus fortes, d'où un accroissement sensible de la probabilité qu'ils transfèrent. A cela s'ajoute l'effet de sélectivité traditionnel mis en avant par les théories des migrations. La personne qui migre sera plus particulièrement une personne productive et dont les chances d'obtenir un salaire élevé seront conséquentes. Ainsi, pourvu que l'incitation à transférer existe, elle ne sera pas freinée par l'insuffisance des revenus du migrant.

⁴ Même si l'on pourrait s'attendre au contraire à ce que les familles les plus riches cherchent moins que les autres à diversifier leurs sources de revenu du fait justement de leur richesse, on montre qu'il n'en est rien en réalité. En effet, le caractère multiplicatif du risque procure une incitation plus forte pour les ménages plus riches à lisser le revenu (à cause d'une aversion relative face au risque croissante avec la richesse). De plus, le coût d'opportunité de la mise en place d'un tel système par les familles pauvres est nettement plus élevé car elles ne peuvent mobiliser les éléments nécessaires à activer la contrainte d'incitation. Les coûts directs de la migration pèsent plus lourdement dans le budget familial et le rendement de cette migration est très incertain.

3. LES EFFETS DES MIGRATIONS ET DES TRANSFERTS SUR LES PAYS D'ORIGINE

Les phénomènes de migrations et de transferts ne sont pas sans conséquences pour les localités de départ des migrants. Si l'impact économique de l'immigration dans les pays développés a souvent retenu l'attention des économistes (cf. Borjas, 1994), les migrations ont également un impact considérable dans les pays d'origine des migrants (que nous assimilerons ici, pour notre propos, à des pays en développement). Ce sont les perspectives de développement de ces régions qui sont en cause : même lorsque la migration en tant que telle a des effets favorables (notamment à travers le relâchement de la contrainte démographique qu'elle autorise), les transferts des migrants ont des effets ambigus (1). Ce constat ne peut qu'être renforcé lorsque l'autosélection en vigueur parmi la population migrante aboutit au départ des plus qualifiés (2) ; il convient alors de juger "l'effet total" de la migration (3).

3.1. Les effets ambigus des transferts (en présence d'homogénéité du facteur travail)

Dans un contexte de propriété collective de la terre, de surpopulation et de rendements décroissants, et au-delà de la circulation de l'information et des connaissances que les migrations favorisent, le départ d'une partie de la main-d'œuvre locale permet l'extraction d'un surplus agricole échangeable, amorce possible d'un processus de développement. Cet effet favorable de la migration peut être amplifié ou au contraire réduit par l'impact des transferts. Tout d'abord, ceux-ci peuvent soutenir la croissance du pays qui les reçoit par plusieurs mécanismes. En assurant un lissage de la consommation pour leurs bénéficiaires, ils diminuent la volatilité des ressources du pays et contribuent à en faire un pays plus développé, et ceci quelles que soient les motivations qui ont prévalu lors de la migration et des décisions de transfert. L'émigration est aussi favorable à la productivité locale puisqu'elle en augmente la valeur lorsque les rendements agricoles sont décroissants. Par ailleurs, la réception de fonds peut aider l'économie à décoller lorsqu'ils sont investis dans des activités d'innovation locale. Les transformations des modes de production agricoles traditionnels sont lourdes à mettre en œuvre et impliquent une prise de risque non négligeable. L'afflux de moyens financiers nouveaux permet alors de mettre en œuvre ces innovations à même d'accroître les capacités productives locales (Stark, 1980 ; Stark et Lucas, 1988).

Cependant, le décollage de l'économie à la suite des transferts n'est pas acquis. Certains éléments plaident en effet contre le caractère bénéfique de ces

derniers. La présence de revenus de transfert élève les prétentions salariales des agents qui les reçoivent et retarde ainsi leur entrée sur le marché du travail. La réception des transferts joue également un rôle au sein de l'arbitrage "consommation-loisir" puisqu'elle accroît les possibilités de consommation des agents sans que ceux-ci aient besoin d'augmenter leur temps de travail. La réduction théorique de l'offre de travail qui en résulte sera évitée lorsque les individus sont dans l'impossibilité de moduler leur temps de travail. Pourtant, cette diminution de l'incitation à travailler peut se répercuter sur l'effort consenti. De plus, si les fonds reçus sont affectés à la consommation immédiate des agents et non à l'investissement, ils peuvent paralyser l'expansion économique du pays et l'enfermer dans un état de non-développement. Les résidents comptent sur ces revenus pour atteindre un niveau de consommation conforme à leurs besoins et n'ont plus d'incitation à transformer les structures productives pour les rendre plus efficaces et moins sujettes aux risques climatiques. Le transfert ne sert alors qu'à entretenir la famille et l'insuffisance des investissements locaux empêche le décollage de l'économie (Rempel et Lobdell, 1978).

Il faut pourtant souligner que les effets décrits ci-dessus dépendent fortement des caractéristiques des migrants. En particulier, si le postulat d'accroissement de la productivité moyenne est recevable sous hypothèse d'homogénéité du facteur travail, il l'est plus difficilement lorsque le travail est hétérogène. Dans ce cas, la migration se caractérise généralement par des phénomènes d'autosélection, défavorables en eux-mêmes au développement des pays d'origine.

3.2. Les effets de l'autosélection des migrants (avec facteur travail hétérogène)

Il est essentiel de déterminer si les migrants font partie de la population la plus qualifiée ou si au contraire leur contribution à la croissance est minime du fait de leur faible productivité. En effet, la composition en qualifications des flux migratoires répond à une logique de sélection des migrants. Borjas *et al* (1991) soulignent de ce point de vue que les agents ont tendance à se diriger vers les localités qui correspondent le mieux à leurs compétences. Ceux dont la qualification est la moins bien assortie aux besoins en travail de leur région d'origine se verront très fortement sanctionnés par le marché car cet écart se répercutera sur leur rémunération. Leur incitation à migrer sera maximale. Parmi ces agents, les moins qualifiés se dirigeront vers les sites où les inégalités de revenus sont les plus faibles afin d'y être moins pénalisés. Les plus qualifiés au contraire s'installeront sur les sites où la distinction entre les compétences individuelles est exacerbée de façon à capter une "rente de qualification". Loin de rechercher la région qui offre le taux de salaire le plus élevé dans l'absolu, les

individus migrent vers celle où le rendement correspondant à leur profil est le meilleur. Il apparaît ainsi que la destination des migrants n'a rien d'aléatoire. Cette logique joue un rôle important dans leur répartition au travers des différents pays d'accueil⁵ (Borjas, 1994). Vanderkamp (1971) avait déjà noté que les sites à niveau de revenu élevé se caractérisaient par des taux d'émigration également plus élevés. Le niveau de vie plus favorable qu'ailleurs d'une région donnée traduit d'une certaine façon la meilleure qualité de sa main-d'œuvre, ce qui justifie aussi la plus forte mobilité de ses résidents du fait d'un rendement supérieur associé à la migration.

Un même différentiel de salaire ne représentant pas une possibilité de gain identique pour deux individus distincts, les personnes qui s'engageront dans une relocalisation seront celles qui auront les chances les plus larges de capter les bénéfices potentiels liés à cette opportunité (Nakosteen et Zimmer, 1980 et 1982). C'est à ce stade qu'interviennent les spécificités propres à chaque agent puisque l'appartenance à une même catégorie sociale (décrite par le niveau de diplôme, le sexe etc.) n'est pas un critère suffisant pour évaluer la perspective de gain du migrant potentiel. Des éléments personnels jouent également un rôle primordial (le dynamisme, la capacité à s'adapter à un autre milieu etc.). Ceci conduit à une autosélection des migrants, et ce n'est qu'une fois la migration entreprise que l'on peut tirer des conclusions sur les avantages qu'elle a apportés à son initiateur : c'est l'action de migrer en elle-même qui révèle que les perspectives de gain étaient élevées pour l'agent qui s'est déplacé. Ces gains potentiels ne peuvent être qu'incorrectement anticipés par l'observateur extérieur.

Malgré tout, une fois la migration entreprise, on constate que celle-ci est sélective. Elle concerne en majorité des agents dont la productivité sur le site initial ainsi que dans le pays de destination est relativement élevée. Cette corrélation est un élément essentiel du succès de la migration. Par ailleurs, il est important de noter que la volonté de retour au pays du migrant est de nature à l'inciter à fournir des efforts intensifs sur son lieu de travail. En agissant comme tel, il perçoit une rémunération plus élevée qu'il pourra épargner jusqu'à son retour chez lui. Son niveau de vie se maintiendra donc à un niveau à peu près constant. Il s'assure ainsi contre une chute trop brutale de son niveau de consommation malgré un retour vers un pays moins développé que son pays d'accueil. Cela peut expliquer les

⁵ Ceci ne doit pas éclipser pour autant un certain nombre d'autres éléments déterminants, et notamment les politiques d'immigration conduites par les Etats de destination. De même, la relative concentration au sein d'un même pays d'immigrants issus d'une même région peut s'expliquer par les gains en terme d'information que ce phénomène permet. Ce ne sont alors pas les migrants originaires d'un même pays qui se répartissent entre divers pays d'accueil mais les migrants originaires de pays différents qui choisissent des pays de destination différents.

différences entre les "performances" réalisées sur le marché du travail par les locaux et par les immigrés (Stark, 1995, chapitre V).

Ces effets de sélection entraînent diverses conséquences tant sur le plan micro-économique (impact sur le marché du travail) que sur le plan macro-économique (croissance et développement du pays).

3.2.1. L'impact sur le marché du travail selon le degré de complémentarité entre travailleurs

L'étude des impacts sur l'emploi et les salaires de la population locale doit prendre en compte l'existence de plusieurs catégories de travailleurs. Il s'agit, à l'instar de Greenwood et alii (1996), de s'interroger sur le degré de complémentarité entre différents agents. De plus, il est nécessaire d'établir une distinction entre le court et le long terme en raison de la divergence des modes d'ajustement en œuvre à chacune de ces périodes.

Lorsqu'on se place à court terme, ce sont les quantités, c'est-à-dire l'emploi local, qui jouent le rôle de variable d'ajustement puisque les prix sont rigides. Si la main-d'œuvre est homogène, l'émigration représente une contraction du stock de travail disponible qui provoque une réduction de la production. Néanmoins, dans le cas où le chômage est élevé et en particulier dans les pays en développement, le départ vers l'étranger de certains agents peut rapprocher l'économie de sa situation d'équilibre sans ralentir l'activité mais en apurant le surplus de main-d'œuvre inemployée. Ce mécanisme est permis par la structure économique particulière de ces pays (rémunération au minimum vital). Pourtant, il suppose aussi que chaque travailleur soit substituable à tous les autres. Si ce n'est pas le cas, l'émigration d'une certaine catégorie de la main-d'œuvre diminue les besoins dans toutes les catégories de travail qui étaient complémentaires à la première. Lorsque cette dernière se rétrécit au point de ne plus être suffisante pour répondre à la demande de travail des entreprises, l'emploi pour les autres catégories de travail se réduit également, pénalisant alors ceux qui n'ont pas migré mais qui étaient associés aux migrants dans le processus de production.

Les mêmes conclusions ne sont plus valables à long terme puisque les prix ont eu le temps de s'ajuster pour ramener l'économie à l'équilibre. L'émigration se traduit alors par une élévation des salaires pour la catégorie de travailleurs qui voit sa part dans la population totale se restreindre. A l'inverse, elle réduit les salaires des travailleurs qui étaient complémentaires à cette catégorie. La sélection des migrants les plus qualifiés nuit donc essentiellement aux travailleurs moins qualifiés qui leur sont complémentaires : elle limite leurs chances d'accès à

l'emploi et empêche de plus la progression de leur rémunération.

3.2.2. L'impact sur la croissance et le développement : le rôle du capital humain

Au-delà des effets spécifiques de l'émigration sur les différents types de population locale, celle-ci se traduit par des impacts plus généraux qui concernent le pays dans son ensemble à travers ses perspectives de développement. Si la migration concerne essentiellement des individus productifs, le pays de départ se verra amputé de ses éléments les meilleurs et les plus favorables au développement local. La mobilité factorielle a alors tendance à miner le potentiel de croissance de ces pays et les phénomènes de sélection plongent le système dans une spirale de baisse de la qualité de la main-d'œuvre et donc de la productivité.

Le handicap potentiel que représente l'émigration pour l'économie d'origine passe ici par les effets sur le capital humain. Celui-ci constitue en effet un facteur de croissance véhiculé par les individus et non appropriable par l'économie elle-même. L'émigration prive alors le pays des capacités productives des agents. La conséquence est double. D'une part, ces facteurs de production ne sont plus disponibles. D'autre part, l'accumulation de capital humain par les agents restants est rendue plus difficile parce qu'elle ne peut plus s'appuyer sur la même quantité de connaissances initiales. L'accumulation de capital humain est une activité à rendements croissants, ce qui signifie que toute réduction du stock initial de connaissances limite les possibilités d'en acquérir d'autres puisque l'externalité liée au capital humain disparaît. En outre, lorsque les travailleurs les plus qualifiés quittent le pays, leur part dans la population totale par rapport aux agents moins qualifiés diminue. La proportion d'individus qui pourront être extraits de la production pour être affectés au secteur de la recherche et développement est réduite.

L'émigration du travail qualifié peut donc bloquer l'économie locale dans un état de non développement. La croissance démographique peut en effet varier en sens inverse avec le niveau de développement économique du pays. Lorsque le stock de capital humain est élevé, l'augmentation de la taille de la famille implique un coût d'opportunité en temps. Parallèlement, l'investissement en éducation est plus rentable. Les parents préféreront donc avoir moins d'enfants mais ils investiront dans le capital humain de ces derniers. A l'inverse, lorsque le travail est majoritairement peu qualifié, cet investissement en capital humain n'est pas rentable. En revanche, l'intérêt à avoir un plus grand nombre d'enfants s'élève. Deux trajectoires d'équilibre stable sont possibles. La première reflète la situation des pays industrialisés qui connaissent une faible croissance démographique mais un niveau élevé de capital humain. La seconde caractérise les pays en

développement, qui, du fait de ces mécanismes cumulatifs, sont enfermés dans un système où la croissance démographique est forte mais où le stock de capital humain est insuffisant (Becker et al., 1990).

3.3. Un retour sur les effets des transferts en présence d'autosélection des migrants

Il est important de remarquer que les phénomènes de sélection des migrants ne sont pas neutres sur les effets liés aux transferts. Ils peuvent accentuer les conséquences néfastes de ces derniers ou au contraire renforcer leurs effets favorables. Dans le modèle de transferts stratégiques, les migrants font partie de la partie de la population la plus productive et ils subventionnent les autres agents pour supprimer leur incitation à migrer. Les bénéficiaires des transferts sont alors ceux dont la rémunération initiale est faible et qui de ce fait verront sans doute dans ces transferts un moyen de subvenir à leurs besoins de consommation les plus urgents plutôt qu'une opportunité pour financer des investissements ; bien au contraire, l'incitation à développer le capital humain peut s'en trouver réduite.

Cependant, la sélection des migrants peut aussi aider les transferts à produire des conséquences favorables pour le pays qui les reçoit. Le modèle de portefeuille d'Hoddinott (1994) en est une illustration : le succès de l'initiative y est conditionné par le fait que les migrants sont des agents productifs et appartiennent à des familles disposant initialement d'un revenu élevé (les transferts qu'elles reçoivent ne sont donc pas indispensables pour atteindre le niveau de consommation désiré) ; il s'ensuit que le supplément de revenu sera plus probablement affecté à l'investissement. Ce modèle constitue l'un des cadres théoriques dans lesquels les transferts ont le plus de chances d'être employés dans des activités productives même si aucune certitude n'est acquise pour autant. La volonté récurrente de lissage du revenu familial peut en effet s'exprimer par une utilisation des transferts dans le but de réduire la fluctuation de la consommation. Elle ne s'exprime alors pas seulement par la mise en place de mécanismes permettant de s'assurer de transferts réguliers qui viennent simplement compenser les réductions de ressources disponibles lors des périodes de mauvaise conjoncture : au-delà de cet aspect évident, il est vraisemblable que les transferts soient de plus affectés à des investissements permettant d'agir directement sur la probabilité de fluctuation du revenu et d'éviter ainsi le recours ultérieur à de nouvelles migrations.

Lorsque les effets de sélection migratoire se font sentir, l'impact des transferts est donc déterminé par les caractéristiques des récepteurs. Il n'est pas certain que la perception de transferts représente un atout pour l'économie. Comme

on l'a vu, lorsque la migration est sélective, l'un des moyens efficaces de compenser ses effets défavorables est d'utiliser les transferts reçus dans des activités d'investissement. Si les transferts sont assimilés à un revenu d'appoint et simplement utilisés à des fins de consommation, ils ne permettent pas à l'économie locale de se développer efficacement et les phénomènes de blocage risquent de se manifester assez fortement.

4. CONCLUSION

Quel que soit le motif de migration envisagé, on ne peut que souligner l'importance des phénomènes d'autosélection des migrants dans l'appréhension des conséquences des migrations et des transferts induits pour les pays en développement. Sachant que l'hétérogénéité du facteur travail constitue le cas le plus fréquent, il est à craindre que les conséquences locales de l'émigration présentent de manière générale davantage d'aspects négatifs que d'impacts réellement bénéfiques. Certes, toute migration peut alléger le problème de l'excédent de main-d'œuvre, mais son effet sera très contrasté selon le niveau de productivité du migrant. Lorsque ce niveau est faible, la migration est plutôt favorable ; en revanche, lorsque les phénomènes de sélection poussent les individus les plus productifs à migrer, la migration devient handicapante pour le pays d'origine. La possibilité de blocage du potentiel de croissance de l'économie constitue le risque le plus sérieux pour les perspectives de développement du pays.

La prise en compte de l'existence des transferts de fonds effectués par les migrants nuance cette proposition. Ces envois d'argent permettent parfois d'inverser les tendances négatives des phénomènes migratoires. Cependant, les impacts locaux propres à la réception des versements de fonds peuvent être ambigus. Deux effets directs se manifestent d'abord. Le premier est favorable puisqu'il concerne la réduction du risque qui affecte l'économie agricole ; l'autre est sévèrement handicapant puisqu'il diminue l'incitation au travail. L'utilisation des transferts par les bénéficiaires conditionne donc leur effet sur la croissance. Alors qu'une affectation à l'investissement favorise naturellement le développement, une affectation à la consommation peut freiner le processus. L'effet net des transferts n'est alors pas clairement déterminé et laisse planer le doute sur leur caractère profitable. Selon toute vraisemblance, les transferts ont un impact plutôt défavorable lorsqu'ils sont destinés aux individus les plus pauvres du pays d'origine. Ils jouent alors le rôle d'un revenu d'appoint qui amortira les chocs économiques sans pour autant les éviter. L'exemple le plus frappant est sans doute celui des transferts altruistes qui ont par nature un caractère contracyclique visant à compenser les insuffisances du revenu des récepteurs. Néanmoins, les envois de fonds peuvent apparemment mener l'économie sur le chemin de la croissance si

leurs bénéficiaires sont des familles aisées qui utiliseront ce surcroît de richesse dans des activités productives. La présence des transferts n'est donc pas systématiquement souhaitable, et des recherches plus poussées sur l'identité des migrants et des bénéficiaires de leurs transferts sont donc indispensables pour juger de leur effet final.

RÉFÉRENCES

- Becker G.S., Murphy K.M. et Tamura R., 1990, "Human Capital, Fertility and Economic Growth", *Journal of Political Economy*.
- Ben-Porath Y., 1980, "The F-Connection: Families, Friends and Firms and the Organization of Exchange", *Population and Development*, 1, p. 1-30.
- Binswanger H.P. et McIntire J., 1987, "Behavioral and Material Determinants of Production Relations in Land-abundant Tropical Agriculture", *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, 1, p. 73-99.
- Borjas G.J., 1994, "The Economics of Immigration", *Journal of Economic Literature*, Vol. 32, p. 1667-1717.
- Borjas G.J., Bronars S.G. et Trejo S.J., 1991, "Self-Selection and Internal Migration in the United-States", *Journal of Urban Economics*, p. 159-185.
- Bowles S., 1970, "Migration as Economics Investment: Empirical Tests of the Human Investment Approach to Geographical Mobility", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 52, p. 356-362.
- Coate S. et Ravallion M., 1993, "Reciprocity Without Commitment, Characterization and Performance of Informal Insurance Arrangements", *Journal of Development Economics*, Vol. 40, p. 1-24.
- Cox D., 1987, "Motives for Private Transfers", *Journal of Political Economy*, Vol. 95, 1, p. 508-546.
- Docquier F. et Rapoport H., 1997, "Are Migrants Minorities Strategically Self-selected?", *Document de Travail du S.I.U.T.E.*, n° 97-2, Université de Lille II.

- Fafchamps M., 1992, "Solidarity Networks in Preindustrial Societies: Rational Peasants with a Moral Economy", *Economic Development and Cultural Change*, p. 147-174.
- Graves P.E., 1983, "Migration with a Composite Amenity: The Role of Rents", *Journal of Regional Science*, Vol. 23, 4, p. 541-546.
- Greenwood M.J., 1975, "Research on Internal Migration in the United-States: A Survey", *Journal of Economic Literature*, Vol. 13, 2, p. 397-422.
- Greenwood M.J., Hunt G. et Ulrich K., 1996, "The Short-Run and the Long-Run Factor-Market Consequences of Immigration to the United-States", *Journal of Regional Science*, Vol. 36, 1, p. 43-66.
- Harris J.R. et Todaro M.P., 1970, "Migration, Unemployment and Development: A Two-Sector Analysis", *American Economic Review*, Vol. 60, p. 126-142.
- Hoddinott J., 1994, "A Model of Migration and Remittances Applied to Western Kenya", *Oxford Economic Papers*, Vol. 46, p. 459-476.
- Jayet H., 1996, "L'analyse économique des migrations, une synthèse critique", *Revue Economique*, Vol. 47, 2, p. 193-226.
- Kaufmann D. et Lindauer D.L., 1986, "A Model of Income Transfers for the Urban Poor", *Journal of Development Economics*, Vol. 22, p. 337-350.
- Krumm R.J., 1983, "Regional Labor Markets and the Household Migration Decision", *Journal of Regional Science*, Vol. 23, 3, p. 361-376.
- Lianos T.P., 1997, "Factors Determining Migrant Remittances: The Case of Greece", *International Migration Review*, Vol. 31, p. 72-87.
- Lucas R.E.B. et Stark O., 1985, "Motivations to Remit: Evidence from Botswana", *Journal of Political Economy*, Vol. 93, 5, p. 901-918.
- Mincer J., 1978, "Family Migration Decision", *Journal of Political Economy*, Vol. 86, 5, p. 749-772.
- Nakosteen R.A. et Zimmer M., 1980, "Migration and Income: The question of Self-Selection", *Southern Economic Journal*, Vol. 46, p. 840-851.

- Nakosteen R.A. et Zimmer M., 1982, "The Effects on Earnings of Interregional and Interindustry Migration", *Journal of Regional Science*, Vol. 22, 3, p. 325-341.
- Olson M., 1965, *Logique de l'action collective*, P.U.F., Coll. Sociologies, Paris, 1987.
- Rapoport H., 1995, "Coordination, Altruism and Under-Development", *Kyklos*, Vol. 48, 3, p. 389-407.
- Ravaillon M. et Dearden L., 1988, "Social Security in an "Moral Economy": An Empirical Analysis for Java", *Review of Economics and Statistics*, Vol. 70, p. 36-44.
- Rempel H. et Lobdell R., 1978, "The Role of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development", *Journal of Development Studies*, Vol. 14, p. 324-341.
- Roback J., 1982, "Wages, Rents, and the Quality of Life", *Journal of Political Economy*, Vol. 90, p. 1257-1277.
- Sjaastad L.A., 1962, "The Costs and Returns of Human Migration", *Journal of Political Economy*, Vol. 70, 5, p. 80-93.
- Stark O., 1980, "On the Role of Urban-to-Rural Remittances in Rural Development", *Journal of Development Studies*, Vol. 16, p. 369-374.
- Stark O., 1991, "La migration dans les pays en développement : les risques, les transferts et la famille", *Finances et Développement*, Vol. 28, 4, p. 39-41.
- Stark O., 1995, *Altruism and Beyond*, Cambridge University Press.
- Stark O. et Lucas R.E.B., 1988, "Migration, Remittances, and the Family", *Economic Development and Cultural Change*, Vol. 36, p. 465-481.
- Taylor J.E. et Wyatt T.J., 1996, "The Shadow Value of Migrant Remittances, Income and Inequality in a Household-Farm Economy", *Journal of Development Studies*, Vol. 32, 6, p. 899-912.
- Todaro M., 1969, "A Model of Labour Migration and Urban Unemployment in LDCs", *American Economic Review*, Vol. 59, p. 138-148.

Vanderkamp J., 1971, "Migration Flows, Their Determinants and the Effects of Return Migration", *Journal of Political Economy*, Vol. 79, 2, p. 1012-1031.

Zenou Y., 1995, "Chômage urbain et migration dans les PVD, une approche théorique", *Revue d'Economie Politique*, Vol. 105, 2, p. 293-314.

Zimmermann K.F., 1995, "Tackling the European Migration Problem", *Journal of Economic Perspectives*, Vol. 9, 2, p. 45-62.

**THE MOTIVES FOR MIGRATIONS AND ASSOCIATED TRANSFERS.
A REVIEW OF THE LITERATURE FOCUSED AROUND
THE EXPECTED CONSEQUENCES FOR DEVELOPING COUNTRIES**

Abstract - The present paper underlines by way of introduction (section I) the interest of a more thorough analysis of the determinants of migrations and the associated transfers for developing countries. Section II, which accounts for the motives of migrations and transfers, distinguishes individual motives from family motives and presents the principal models representative of the literature. Section III explores the theoretical consequences of the migrations and transfers for the migrants' country of origin. The foreseeable consequences depend for the most part on the composition in human capital of the migratory flow (the question of self-selection of the migrants), as well as the motives and the identity of the beneficiaries of the transfers. The effects evident on the local labour markets, and beyond, on growth and economic development, are subsequently detailed and finally synthesized in the concluding section IV.

**LOS MOTIVOS DE LAS MIGRACIONES
Y DE LAS TRASLACIONES ASOCIADAS**

**UNA REVISTA DE LA LITERATURA CENTRADA
EN LAS CONSECUENCIAS PREVISTAS PARA LOS PAISES
EN VIAS DE DESARROLLO**

Resumen - Este artículo insiste en la introducción (sección I) sobre el interés de un análisis profundo de los determinantes de las migraciones y traslaciones asociadas para los países en vías de desarrollo. La sección II, destinada a la explicación de los motivos de las migraciones y de las traslaciones, distingue los motivos individuales de los motivos familiares y presenta los principales modelos representativos de la literatura. La sección III examina detenidamente las

consecuencias teóricas de las migraciones y de las traslaciones para los países de origen de los migrantes. Las consecuencias predecibles dependen principalmente de la composición en capital humano de los flujos migratorios (el problema de la autoselección de los migrantes) y también de los motivos y de la identidad de los beneficiarios de las traslaciones. Los efectos agregados en los mercados locales de empleo y, más allá, en el crecimiento y el desarrollo económico, son detallados y finalmente sintetizados en la conclusión (sección IV).